

URBE - Règlement d'ordre intérieur

Tenue et équipement de protection

- Les sacs et **effets personnels** devront être rangés à l'extérieur.
- Le **port de la blouse** de laboratoire est obligatoire. Il faut éviter de se promener dans les couloirs et les bureaux avec sa blouse.
- Les cheveux doivent être attachés, les foulards rentrés. Les couvre-chefs sont interdits.
- Le port de souliers recouvrant complètement les pieds est obligatoire. Eviter les sandales et tongs.
- Les **gants et lunettes** de protection sont obligatoires si la manipulation le nécessite.

Hygiène et santé

- Il est interdit de **manger** et de **boire** dans les laboratoires.
- Rincer immédiatement à l'eau les parties de la peau qui entrent en contact avec des produits chimiques.
- Si vos yeux sont atteints par des éclaboussures, utilisez le plus rapidement possible un rince-œil ou faites couler un filet d'eau sur l'œil.

Manipulation

- S'inscrire sur les **calendriers** pour l'utilisation des appareils et respecter l'horaire !
- En cas de doute quant au fonctionnement d'un appareil, s'adresser à la **personne responsable**.
- Respecter la désignation et l'organisation de chaque paillasse (partie pré- et post-PCR, zone contaminée, ...) et, sauf autorisation, **n'utilisez que vos propres instruments** et produits (pipettes, blouse, portoirs, tips, eppendorfs, éthanol, ...)
- Ne pas utiliser le matériel disposé sur les **paillasses contaminées**. Il est également contaminé !
- Avertir le responsable de tout incident.
- Avertir un responsable (technicien labo ou encadrant) lorsqu'un produit/une solution est (presque) vide afin de pouvoir en commander/préparer à temps pour les chercheurs suivants.

Après manipulation

- Après chaque expérience, **ranger** et **nettoyer** la paillasse et le matériel. Des pissettes d'éthanol (technisolv) sont prévues à cet effet.
- Tous les échantillons doivent être annotés et correctement rangés dans les frigos et congélateurs. Ne pas déplacer les échantillons des autres chercheurs (gain de temps, risque de perte d'échantillons).
- Les résidus de la manipulation seront traités selon les cas (poubelles spécifiques) Demander à un responsable comment **évacuer les déchets** d'analyses (plaques et cuvettes contaminées, liquides, solvants, poubelles jaunes...). Ne rien jeter à la poubelle traditionnelle sans s'être renseigné au préalable sur la marche à suivre.
- Aucun récipient contenant une solution inconnue ne doit rester sur la table de travail.

Sécurité

- L'emplacement des **dispositifs de sécurité** et leur mode d'emploi doivent être connus. Il est essentiel de connaître également l'emplacement des sorties de secours et des dispositifs d'alarmes.
- **Fermer à clef** le local lorsque vous avez terminé de travailler.

Commandes

Les commandes se font auprès de **Yves** qui gère les numéros de bon de commande ainsi que les envois. Il faut lui fournir les références produits, le nom et adresse du fournisseur et le numéro CPO d'imputation.

Cas particulier

- **Qiagen** (commande par internet n° offre LBE11510VM14) voir Enora Flamion
- **Promega** (supply center en URBC) une carte d'accès par Prof.
- **Life technology** (Thermo Scientific, Ambion, Invitrogen, ...) voir avec **Julie Virgo** les produits arrivent tous les mercredis
- **Biorad** (supply center en URBC) voir Enora Flamion
- **Sigma, VWR,...** voir Amélie Léonard

Personnes responsables des laboratoires (URBE)

EcoMol (105) : Julie Virgo et Enora Flamion (pyroséquenceur)

BioMol (102) : Enora Flamion et Julie Virgo (séquenceur)

Salle radioactive (210) : Robert Mandiki et Elodie Falisse

Salle Protéo (225) Elodie Falisse et Enora Flamion

Salle culture cellulaire (211) : Julie Virgo

Labo bioch (207) : Amélie léonard et Enora Flamion

Labo lipides (209) : Robert Mandiki

Tp Bio An (204) : Boris Hespels et Marie-Laurence Hubin (emprunt microscope)

Laverie (208) : Amélie Léonard

Labo HPLC-GC (212) : Matthieu Terwagne

Salle TP B23 et laverie : Adrien Latli

Garage, camion, bateaux,... : André Evrard

Salle Physio An (106) : Elodie Falisse

-108 : Robert Mandiki

Panga (-115) : Mélodie Schmitz

SAS Panga (-110) : Elodie Falisse

Partie Killi : Anne-Sophie Voisin et Alexandre Fellous

Local L2 (-114) : Jessica Douxfils

Larviculture (-112) : Robert Mandiki

Animalerie Ecotox (-119): Baptiste Redivo

Rivière artificielle (-125) : Benoît Bernard

Laboratoire comportement : Alexandre Fellous et Alessandra Carion

Personnes responsables du matériel de laboratoire (URBE)

➔ Voir sur chaque appareil ou à l'entrée des laboratoires